



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****111^e réunion**

Genève, 5 octobre 2020

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

Mise à jour sur les procédures spéciales**pendant la période de la COVID-19 :****décisions prises selon la procédure d'approbation tacite
de juin à septembre 2020****Décisions relatives au Comité de l'innovation, de la
compétitivité et des partenariats public-privé***Contexte*

1. Suite aux procédures spéciales pendant la période COVID-19 et aux arrangements relatifs au Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (ECE/EX/2020/L.4), le président du Comité a été autorisé à distribuer un projet de décision sur le plan d'activités intersessions pour 2020–2021, aux membres du Comité pour adoption dans le cadre d'une procédure d'approbation tacite.
2. Le 29 juillet 2020, le secrétariat, au nom du président du Comité, a diffusé le projet de décision sur le plan d'activités intersessions pour 2020–2021, après avoir intégré les résultats de la procédure écrite, aux membres du Comité, par l'intermédiaire des missions permanentes à Genève, pour adoption par procédure d'approbation tacite.
3. Le silence n'ayant pas été rompu, la décision sur le plan d'activités intersessions pour 2020–2021 a été considérée comme adoptée le 10 août 2020 et est soumise à l'approbation du Comité exécutif.
4. Le Comité exécutif est invité à approuver le plan d'activités intersessions pour 2020–2021 du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé tel qu'il figure en annexe.

Projet de décision

5. Le Comité exécutif approuve le plan d'activités intersessions pour du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé pour 2020–2021 tel qu'il figure en annexe.



Annexe

Plan d'activités intersessions pour 2020–2021

I. Introduction

1. Le présent document fait fond sur le programme de travail du Comité pour 2020 (ECE/CECI/2019/10). Il contient des informations complémentaires sur les activités prévues et proposées pour la période comprise entre la treizième et la quatorzième session du Comité. Afin de faciliter le débat, les activités sont regroupées selon les principaux domaines thématiques intéressant le Comité, à savoir l'innovation et la compétitivité, et les partenariats public-privé (PPP).

2. Les plans et les propositions correspondent aux demandes exprimées par les États membres et aux ressources dont le secrétariat dispose au moment de la rédaction du présent document. Les représentants sont invités à formuler de nouvelles propositions et requêtes pendant la session.

II. Politiques d'innovation et de compétitivité

Activités

3. La treizième réunion de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité aura lieu à Genève au quatrième trimestre de 2020 (date à convenir). Dans le cadre de la réunion, une conférence d'orientation internationale offrira aux experts de toute la région de la CEE l'occasion d'échanger des données d'expérience sur les politiques d'innovation. Le Bureau de l'Équipe de spécialistes en arrêtera le thème en concertation avec les membres. La date de la quatorzième réunion, qui aura lieu en 2021, sera fixée à la treizième réunion.

4. La session de 2020 du Groupe de travail du développement fondé sur le savoir du Programme spécial des Nations Unies pour les économies et pays d'Asie centrale (SPECA) sera organisée en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Une conférence d'orientation se tiendra immédiatement après la session.

Études nationales sur l'innovation au service du développement durable

5. L'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie sera réalisée en coopération avec le Gouvernement géorgien sur la base des résultats de l'examen par les pairs, et sera publiée dans le pays. Les travaux d'enquête et de recherche relatifs à la nouvelle étude, consacrée à la République de Moldova, seront menés en étroite coopération avec le Gouvernement moldove. Des études sur l'Arménie et l'Ouzbékistan seront lancées en 2021.

Recensement des politiques d'innovation

6. L'élaboration du projet pilote portant sur le recensement des politiques d'innovation à l'échelle sous-régionale sera achevée en étroite coopération avec les gouvernements participants. Le projet sera lancé lors du quatrième trimestre 2020.

Principes et stratégie des politiques d'innovation

7. Un groupe d'étude établi par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité commencera à élaborer un projet de principes d'action de haut niveau sur certains aspects de l'innovation au service du développement durable. Un vaste processus de consultation multipartite sera lancé.

Renforcement des capacités

8. En application de l'accord qui a été conclu avec le Gouvernement biélorussien pour que le renforcement des capacités concorde avec les objectifs des réformes découlant des recommandations de l'étude sur l'innovation au service du développement durable, les résultats des travaux menés en coopération par l'équipe spéciale chargée d'élaborer la feuille de route du projet-pilote de mécanisme public-privé de capital-risque et par le Comité d'État biélorussien pour la science et la technologie seront présentés et examinés à la dernière réunion.

9. Un accord similaire portant sur une durée de deux ans sera conclu avec le Gouvernement géorgien, et deux réunions sont prévues en 2020 et au premier trimestre 2021.

10. Une rencontre sous-régionale de suivi sur les politiques qui favorisent un entrepreneuriat innovant à forte croissance sera organisée à l'automne 2020 ou au premier trimestre 2021 en fonction des restrictions de voyage, en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Toujours en coopération avec l'OCDE, la CEE élaborera un manuel d'orientation sur ce sujet, qui paraîtra en russe et en anglais.

11. Afin de donner suite au voyage d'étude sur les parcs technologiques et les incubateurs d'entreprises effectué en Fédération de Russie en octobre 2019, et en s'appuyant sur des travaux d'experts supplémentaires sur le sujet, la CEE élaborera un manuel d'orientation sur les incubateurs pour les pays membres du SPECA, qui paraîtra en russe et en anglais.

12. Afin d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie du SPECA sur l'innovation au service du développement durable, la CEE et la CESAP feront une première analyse des lacunes existant dans les États membres du SPECA. Les résultats seront examinés pendant une réunion sous-régionale qui se tiendra en 2020.

13. Un séminaire sous-régional de formation portant sur certains aspects de la politique d'innovation sera organisé conjointement avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et d'autres organismes des Nations Unies intéressés, dans le cadre des activités de l'Équipe spéciale interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable. Il se tiendra en Serbie.

Autres activités

14. Une importante contribution de fond sera apportée à une publication de la CEE sur les villes intelligentes et durables.

III. Partenariats public-privé

15. Les activités relatives aux PPP visent à élaborer des normes, des recommandations et des lignes directrices ainsi qu'à définir des bonnes pratiques à l'appui des objectifs de développement durable, et à faciliter leur application dans les pays par des activités nationales, régionales et internationales de renforcement des capacités exécutées à la demande, afin d'aider les États membres à améliorer leur cadre juridique et réglementaire, et à constituer des réserves de projets d'infrastructure.

Activités

16. La quatrième session du Groupe de travail des partenariats public-privé se tiendra à Genève, les 1^{er} et 2 décembre 2020.

17. La cinquième édition du Forum international consacré aux PPP axés sur les intérêts de la population sera organisée conjointement par la CEE et la Commission économique pour l'Afrique en 2020.¹

18. La sixième édition du Forum international consacré aux PPP axés sur les intérêts de la population sera organisée par la CEE en avril 2021.

19. Le deuxième dialogue dédié aux PPP dans les pays participant à l'initiative « Une Ceinture et une Route » sera organisé à Genève en 2020, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires.

20. Des réunions régulières de coordination du réseau des centres internationaux de spécialistes des PPP affiliés au Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP auront lieu en 2020.

Normes, recommandations, lignes directrices et pratiques exemplaires

21. Les normes internationales sur les PPP dans les domaines de la politique de santé, de l'eau et de l'assainissement, et des transports urbains seront achevées en 2020.

22. Les travaux concernant la loi type relative aux PPP et les concessions axés sur les intérêts de la population et son commentaire seront achevés en 2021.

23. Les lignes directrices sur les PPP relatifs aux projets de valorisation énergétique des déchets seront achevées en 2020.

24. Les travaux relatifs aux lignes directrices relatives aux résultats attendus des PPP axés sur les intérêts de la population en accord avec les dix Principes directeurs relatifs aux PPP axés sur les intérêts de la population à l'appui des objectifs de développement durable adoptés par le Comité en 2019 commenceront en 2020.

Renforcement des capacités

25. Un forum international consacré aux PPP axés sur les intérêts de la population se tiendra à Douchanbé (Tadjikistan) en 2020.²

26. En 2020, les représentants de plusieurs villes prendront part à une manifestation, organisée à Barcelone (Espagne) par le Conseil municipal de la ville, où ils adopteront une déclaration relative aux PPP axés sur les intérêts de la population dans des villes intelligentes et durables à l'appui des objectifs de développement durable.

27. Une activité de renforcement des capacités à l'intention des pays participant à l'initiative « Une Ceinture et une Route », fondée sur trois axes de coopération (dialogue sur les politiques, renforcement des capacités nationales et projets transformateurs) sera lancée en 2020, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires.

Projets axés sur les intérêts de la population

28. L'élaboration de la méthode d'évaluation et de notation des projets d'infrastructure selon les critères de définition des PPP axés sur les intérêts de la population doit s'achever en 2020.

29. La promotion de la campagne lancée pour obtenir 500 études de cas de PPP axés sur les intérêts de la population se poursuivra, et de nouvelles études de cas seront recueillies et présentées au prochain Forum international sur les PPP.

¹ Cette activité devait avoir lieu à Addis-Abeba du 5 au 7 mai 2020 mais a été reportée *sine die* en raison de la COVID-19.

² Cette activité devait avoir lieu les 21 et 22 avril 2020 mais a été reportée *sine die* en raison de la COVID-19